



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 012 002 2024

Date de la convocation et de l'affichage : 09 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, convoqué sous la forme ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	22
Nombre de votants par procuration	7
Nombre de suffrages exprimés	29

Etaient présents : (22)

Monsieur CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, VAN AGT Laurent, Adjointes,

MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, Conseillers délégués,

COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, DEVOS Frédéric, RICHARD Nicolas, PEEL John, THOMAS Loïc Conseillers,


Ont donné procuration : (7)

PIRE Olivier procuration à GROYSILLIER Céline
LENOIR Sylvie procuration à COURBOT Monique
BECK Sabrina procuration à DEHONDT Florence
LAMMAR Carole procuration à DUPUITS Laurence
DEGRAND Christophe procuration à DEVOS Frédéric
LEMOINE Isabelle procuration à RICHARD Nicolas
HUGOO Isabelle procuration à PEEL John

Absents/excusés : (0)

Secrétaire de séance : MARQUISE Lucas est désigné à l'unanimité

Pour le Maire, et par délégation,
l'Adjointe déléguée,
Le Maire,
CALCOEN David


DEHONDT Florence



2) OTI – CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ET FIXATION DES TARIFS

2) OTI – CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ET FIXATION DES TARIFS

Depuis janvier 2017, avec la fusion des Offices de Tourisme et la création d'un Office de Tourisme au sein de la CCHF, les recettes des ventes de droits de visite (musée, moulin, église) sont encaissées par l'OTI.

Les recettes font l'objet d'un reversement à la commune trimestriellement comme indiqué dans la convention ci-joint. **15% des recettes sont reversées à l'OTI au titre de remboursement des frais de gestion.**

Monsieur le Maire porte aux membres de l'assemblée délibérante les changements opérés à partir du 1^{er} janvier 2024 et rappelle les tarifs de visite :

MOULIN DESCHODT	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Moulin Deschodt – adulte (15 ans et +) – prix par personne	2,20 €	2,50 €
Moulin Deschodt – moins de 15 ans – prix par personne	1,00 €	1,00 €
Moulin Deschodt – groupe de 15 personnes minimum – prix par personne	1,80 €	2,00 €
Moulin Deschodt - Journées du patrimoine et talents du canton	Gratuit	Gratuit
EGLISE SAINT MARTIN		
Eglise St Martin – adulte (15 ans et +) – prix par personne	2,20 €	2,50 €
Eglise St Martin – moins de 15 ans – prix par personne	1,00 €	1,00 €
Eglise St Martin – groupe de 15 personnes minimum – prix par personne	1,80 €	2,00 €
Eglise St Martin - Journées du patrimoine et association Retables de Flandres	Gratuit	Gratuit
MUSEE JEANNE DEVOS		
Musée Jeanne Devos – adulte (17 ans et +) – prix par personne	2,20 €	2,50 €
Musée Jeanne Devos – enfant de 7 à 16 ans – prix par personne	1,00 €	1,00 €
Musée Jeanne Devos – Visites scolaires et visites ALSH non wormhoutois - enfant de 7 et plus – prix par personne	Gratuit	Gratuit
Musée Jeanne Devos – groupe de 15 personnes minimum – prix par personne	1,80 €	2,00 €
Musée Jeanne Devos – enfant de moins de 7 ans	Gratuit	Gratuit
Musée Jeanne Devos – Visites scolaires et visites ALSH de Wormhout	Gratuit	Gratuit
Musée Jeanne Devos - Journées du patrimoine et journée des Musées	Gratuit	Gratuit

Les tickets Jaunes, Verts et Bleus sont supprimés. La réservation en ligne est à privilégier.


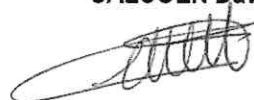

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à :

- Valider les tarifs
- L'autoriser à signer la convention annexée avec la CCHF

VOTE DU CONSEIL

POUR	UNANIMITE
CONTRE	
ABSTENTION	

Fait et délibéré en séance le 15/02/2024
Pour extrait certifié conforme,

<p style="text-align: center;">Le secrétaire de séance,</p> <div style="text-align: center;">  MARQUISE Lucas </div>	<p style="text-align: center;">Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée,</p> <div style="text-align: center;"> <p>Le Maire, CALCOEN David</p>  DEHONDT Florence </div> <div style="text-align: right;">  </div>
--	--

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 20/02/2024

et publication ou notification le : 20/02/2024

<p>Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée, Le Maire, CALCOEN David</p>  <p>DEHONDT Florence</p> 	<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>MARQUISE Lucas</p>
---	---